

**Services et avantages du programme des CDT
pour la période de
septembre 2014 à août 2015**

Statut du CDT	Soutien financier potentiel			Équipement gratuit de mini-tennis	Visites d'un entraîneur national	Subventions pour tournois 9 et 10 ans et moins	Conférence/ colloques gratuits	Mention dans le site Web de Tennis Canada
	Maximum offert	Subvention de base	Prime pour prestations des joueurs (voir note ci-dessous) : jusqu'à					
Or	14 500 \$	7 000 \$	7 000 \$	1 200 \$	5 visites	Jusqu'à 250 \$ par tournoi pour un maximum de 10 tournois	✓	✓
Argent	12 500 \$	5 500 \$	7 000 \$	900 \$	5 visites		✓	✓
Bronze	9 000 \$	2 000 \$	7 000 \$	600 \$	1 visite (sur demande)		✓	✓
Participant	500 \$	500 \$	S. O.	400 \$	S. O.		✓	✓

*N. B., il existe 3 niveaux de financement supplémentaire indépendant du statut Or, Argent ou Bronze de votre CDT. Ainsi, un CDT pourrait recevoir une prime de catégorie Or pour les prestations des joueurs.

PRIME POUR PRESTATIONS DES MEILLEURS JOUEURS

Le programme de prime « Visez l'or » offre trois niveaux de financement pour les CDT de catégorie Or, Argent et Bronze satisfaisant aux normes de haut niveau. Cette aide vise à compenser les coûts associés aux ressources humaines et financières requises pour s'entraîner et concourir sur la scène canadienne et internationale.

Critères :

- (1) Un CDT peut demander une subvention pour un joueur pourvu que ce joueur soit inscrit au programme du club du 1^{er} octobre à la fin de février. En cas de divergence, le joueur doit désigner **un** CDT en tant que centre principal d'entraînement.
- (2) Pour être admissible à une prime de prestations, un CDT doit satisfaire à deux des exigences suivantes :
 - Avoir 2 joueurs satisfaisant aux critères individuels (voir no 1 ci-dessous)
 - Avoir réalisé 2 des critères liés au programme (voir no 2 ci-dessous)
 - Avoir un joueur satisfaisant aux critères individuels (voir no 1 ci-dessous) et ayant réalisé un critère du lié au programme (voir no 2 ci-dessous)

La norme la plus basse atteinte parmi les deux déterminera la prime et le niveau de subvention accordés (c.-à-d., si une des exigences est une norme Or et que l'autre est une norme Argent, la norme Argent sera récompensée.)

**NORMES DE PERFORMANCE « VISEZ L'OR » (à réaliser entre le
1^{er} septembre et le 31 août**

Normes et subventions	1 – CRITÈRES INDIVIDUELS	2 –CRITÈRES LIÉS AU PROGRAMME
NORMES DE CATÉGORIE OR 7 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Un joueur de 14, 16, 18 ans et moins ou de transition satisfaisant à leurs normes de performance (p.41-49 du Guide de l'élite) • Un membre de la Coupe Davis ou de la Fed Cup juniors (16 ans), du Mondial junior de tennis (14 ans) • Un joueur de 12 ans et moins terminant parmi le Top 8 à l'Orange Bowl ou au Eddie Herr 	<ul style="list-style-type: none"> • S. O.
NORMES DE CATÉGORIE ARGENT 5 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Un membre de l'équipe nationale de tournées chez les 14, 16, 18 ans et moins • Un champion canadien de simple • Un joueur de 1^{re} année 14 satisfaisant aux normes de performance de TC (p. 41 du Guide de l'élite) • Un joueur satisfaisant aux normes de performance de TC (p. 41 du Guide de l'élite) 	<ul style="list-style-type: none"> • Top 8 du simple aux Championnats juniors canadiens • Deux autres Tops 8 du simple aux Championnats juniors canadiens
NORMES DE CATÉGORIE BRONZE 3 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Un finaliste du simple des Championnats canadiens • Un joueur de 12 ans recevant une place de développement pour les Championnats canadiens 12 ou 14 ans et moins (en salle ou d'été) (p. 15 du Guide de l'élite) 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois joueurs parmi le Top 16 du simple des Championnats juniors canadiens • Trois autres joueurs parmi le Top 16 du simple des Championnats juniors canadiens